



Fiche technique N° LA3158
Juin 2009

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après préparation
sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

MAÇONNERIES : BETON - ENDUIT DE CIMENT -
BRIQUES

ANCIENNES PEINTURES : HYDRODILUABLES -
GLYCÉROPHALIQUE - ACRYLIQUES

Lauraxane

Peinture décorative pour façades
- mat profond en finition

EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

6 à 8 m²/L

Fonction :

Peinture destinée à la décoration et à la protection des façades. Formulée à base de résine acrylique renforcée polysiloxane (classe D2 – film mince).

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 10c

Destination : EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

- A l'extérieur : surfaces murales verticales (*maçonneries et anciennes peintures*).
- A l'intérieur : surfaces murales et plafonds (*anciennes peintures*).

Qualités dominantes :

- Bon pouvoir couvrant.
- Masque les hétérogénéités et petites imperfections du support.
- Microporeuse : laisse "respirer" le support en permettant à la vapeur d'eau de s'échapper.
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Reste stable sous l'action des U.V. : protège durablement les murs.

Caractéristiques pratiques :



= 6 à 8 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : mat profond
- **Rendement** : de 6 à 8 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : rouleau méché (extérieur) – rouleau "spécial murs & plafonds – 10/12 mm" (intérieur), brosse ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 3 L – 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,46 à 1,54
- **Extrait sec** : 64 à 68 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient max 40 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds neufs, béton cellulaire et parpaing** : appliquer en impression notre LAURPROTECT BA ou LAURPROTECT PRIM'O.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille LAURAFER.
- **A l'extérieur, si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THÉLOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre THÉLOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.

Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **A l'extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com - Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015